

La musicothérapie ?

Les aidants témoignent

Je suis la maman d'une jeune fille âgée aujourd'hui de 14 ans, reconnue handicapée, déficiente intellectuelle suite à un arrêt respiratoire à la naissance. Elle a un langage égal à celui d'un enfant de 3 ans.

Au départ je n'entretenais aucun lien avec la musicothérapie. Alors que ma fille ne parlait pas ou peu, j'ai lu un reportage expliquant que certaines personnes avaient retrouvé la parole après un AVC grâce à la musicothérapie. Je me suis dite « Pourquoi pas ! ». Ma fille n'avait pas perdu la parole, elle ne l'avait pas acquise ; j'ai décidé d'essayer.

J'ai fait appel à une musicothérapeute. Elle est venue à la maison toutes les semaines pendant 2 ou 3 ans. Elle a travaillé les sons avec des instruments, des enregistrements et la voix. Ma fille a vite progressé. Elle vocalise ; les voyelles sont parfaitement maîtrisées ; les consonnes sont toujours difficiles mais l'alliance de la musicothérapie et de l'orthophonie fait qu'à ce jour on la comprend mieux ; elle fait des phrases sujet-verbe-compléments.

Elle a également découvert la musique. Ma fille est fan de comédies musicales. Je l'emmène à des concerts de musique classique, baroque, ballet... Elle chante toute la journée des choses qui passent à la radio... mais aussi des paroles inventées (quand elle parle aux chats !). La musicothérapie l'a ouverte aux autres et lui a permis d'apprendre à communiquer.



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
MUSICOTHÉRAPIE